

Sélestat, le 17 octobre 2012

Procès-verbal de la réunion  
du CONSEIL D'ADMINISTRATION  
n°6 du 16 octobre 2012  
ANNEE SCOLAIRE 2011/2012

Le Conseil d'Administration s'est réuni le **mardi 16 octobre 2012** à 16h30 sous la Présidence de M. Steib, Proviseur.

Mireille Bucher assure le secrétariat de séance.

**Membres Présents (18 membres)**

**Equipe de Direction**

- M. Christophe **STEIB**, Président
- M. Guy **CHENAL**, Proviseur-adjoint
- Mme Chantal **ZIMMERMANN**, Gestionnaire
- Mme Sylvie **NARVOR**, Chef de travaux
- Mme Mireille **BUCHER**, Conseillère principale d'éducation

**Représentants des Personnels d'Enseignement et d'Education**

- M. Karl **WIETRICH**
- M. Jean-Marc **FUCHS**
- Mme Céline **COMAU**
- M. Raphaël **GANTER**
- M. Stéphane **POUPEAU** (supplée F. Takaline)
- Mme Marie-Charlotte **ELSAESSER**
- Mme Sylvie **KALK** (supplée L. Fritz)

**Représentants des collectivités locales**

- M. Gérard **SCHENCK**, Conseiller municipal de Sélestat
- M. Jean-Claude **DONIUS**, Conseiller municipal de Sélestat
- Mme Anne **DESCHAMPS-DELLENBACH**, Conseillère municipale de Sélestat

**Représentants des Personnels Administratifs, Techniques, Ouvriers et de Service, Sociaux et de Santé,**

- M. François **HUMMEL**
- Mme Muriel **SKOTARCZAK**
- Mme Claire **HAEGELI** (supplée M. Vahié)

**Invité :**

- M. Yves **STOCKER**, Directeur-adjoint du CFA

**Membres Excusés**

- M. Laurent **FRITZ**, enseignant
- Mme Fatma **TAKALINE**, enseignante
- Mme Véronique **BARTHELMEBS**, parent d'élève
- Mme Valérie **EGELE**, parent d'élève
- Mlle Mariam **LY**, élève
- M. Adrien **NAHED**, élève
- Mlle Angélique **SURANYI**, élève
- Mlle Myriam **WIMMER**, élève
- Mlle Feyza **HAKKIOGLU**, élève
- M. Antoine **HERTH**, Vice-président Région Alsace
- M. Jean-Paul **HUMBERT**, Directeur des «Tanzmatten »

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du 03.07.12
3. Points financiers :
  - Logements : refacturation de la redevance des ordures ménagères
  - DBM pour information Lycée-CFA
  - DBM pour vote Lycée-CFA
  - Voyages :
    - Bilan du voyage 2012 Barcelone.
    - Projets 2013.

- Restauration – tarifs et règlement.
- Contrats et conventions pour information lycée
- 4. Rapport annuel du chef d'établissement
- 5. Carte des formations : demande d'ouverture du CAP Coiffure
- 6. Divers

Le président ouvre la séance à 16h40. Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration siège valablement.

### 1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est soumis au vote :

Voix délibératives : 17

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

**L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.**

**Arrivée de M. Ganter à 16h45**

### 2. Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 03.07.2012

Le procès-verbal est soumis au vote :

Voix délibératives : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

**Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.**

### 3. Points financiers

- Logements de fonction :

La Communauté de Communes de Sélestat facturant la totalité de la redevance à l'établissement scolaire, la refacturation sera calculée sur la base des bacs gris mis à la disposition des logements, au prorata du nombre de personnes vivant au foyer au 1<sup>er</sup> janvier de l'année concernée.

Voix délibératives : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

**La refacturation de la redevance 2012 des ordures ménagères aux personnes logées est approuvée à l'unanimité.**

- Voyages :

Le bilan du voyage à Barcelone 2012 est présenté au conseil d'administration.

Le conseil d'administration autorise le reversement de 7,89 € aux familles et l'utilisation des éventuels reliquats (RIB non transmis par les familles) pour l'achat de documentation sur l'Espagne.

Voix délibératives : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

**Le bilan financier du voyage à Barcelone est approuvé à l'unanimité**

M. Steib précise qu'en 2013 est prévu quatre voyages représentant une participation accompagnateurs (financée par la subvention de fonctionnement Région 2013), équivalente à 3 225€, seuil limite à ne pas dépasser.

Mme Zimmermann présente les budgets de deux voyages à Paris en 2013 et un budget voyage à Bruxelles :

Mme Braconnier, classe 1ASSP, 31 élèves, 4 accompagnateurs, 2 jours et 1 nuit en mars 2013 à Paris.

Coût total : 5 400,00€

Le montage financier est le suivant :

Participation des familles : 53,00€ par famille  
Participation de la Maison des Lycéens : 465,00€  
Actions prévues : 2 209,86€  
Subvention fonctionnement Région pour la participation des accompagnateurs : 617,14€  
Subvention Animation Vie Lycéenne : 465,00€

Mme Gorguet, classe 1ARCU, 24 élèves, 3 accompagnateurs, 3 jours et 2 nuits en septembre 2013 à Paris.  
Coût total : 5 600,00€

Le montage financier est le suivant :

Participation des familles : 100,00€ par famille  
Participation de la Maison des Lycéens : 360,00€  
Actions prévues : 1 857,78€  
Subvention fonctionnement Région pour la participation des accompagnateurs : 622,22€  
Subvention Animation Vie Lycéenne : 360,00€

Mme Gérard, classe 1SEC, 23 élèves, 3 accompagnateurs, 2 jours et 1 nuit en mars 2013 à Bruxelles.  
Ce voyage est axé sur la visite du Parlement Européen. Cette visite ne sera confirmée qu'en janvier 2013 par le Parlement, actuellement en travaux.  
En raison de cette incertitude, le Proviseur propose de reporter le vote de ce voyage.

Voix délibératives : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

Les budgets prévisionnels des deux voyages à Paris sont approuvés à l'unanimité

- Décisions modificatives pour information Lycée et CFA :

Décisions Budgétaires Modificatives n°8 et 9 de l'exercice 2012 du lycée :

Elle comprend :

une subvention Région de 2 920€ pour le 1<sup>er</sup> équipement des élèves entrant en 1<sup>ère</sup> année CAP APR, ATFCM et Bac Pro. ASSP.

un complément de taxe d'apprentissage de 2 000€ pour abonder le chapitre J2 Stages en entreprises (en cas d'insuffisance de crédits pédagogiques).

une régularisation comptable.

- Décisions Budgétaires Modificatives CFA n°2012/05 et 2012/063 :

M. Hummel présente les décisions budgétaires modificatives n°2012/05 et 2012/06, elles concernent des crédits Région : régularisations Plan Pluriannuel d'Équipement 2012 et liaison CFA/Entreprises ainsi qu'une ouverture de 8 450,00€ concernant la dotation entrée en apprentissage.

- **Décisions modificatives pour vote Lycée et CFA**

Décision budgétaire modificative n°10 de l'exercice 2012 pour vote du lycée :

La Gestionnaire présente pour approbation cette décision modificative qui comprend :

- le reversement des ordures ménagères par le personnel logé

- un voyage à Paris en 2013 (ouvert en 2012 pour verser un acompte)

- des prélèvements sur fonds de réserve de :

6 500€ pour un complément de viabilisation chauffage et électricité

2 500€ pour un complément ordures ménagères (la facture totale s'élève à 5 549,49€)

1 000€ pour un complément de cartouches d'encre

3 000€ pour l'enseignement technique

2 000€ pour la restauration scolaire

Voix délibératives : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

La décision budgétaire modificative n°10 de l'exercice 2012 ainsi que l'évolution de l'état prévisionnel de la commande publique sont approuvées à l'unanimité.

- Décision budgétaire modificative CFA n° 2012/07 :

M. Hummel présente la décision budgétaire modificative n°2012/07 pour vote qui concerne un prélèvement sur les fonds de réserve de 49 286,66€ représentant un trop perçu pour l'année 2011 sur la subvention régionale affectée au fonctionnement ainsi que l'évolution de l'Etat Prévisionnel de la Commande Publique.

Voix délibératives : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

**La décision budgétaire modificative n°2012/07 l'exercice 2012 ainsi que l'évolution de l'état prévisionnel de la commande publique sont approuvées à l'unanimité.**

- Restauration -tarifs et règlement :

Mme Zimmermann explique que les tarifs de restauration relèvent de la compétence de la collectivité territoriale. Elle présente les tarifs de restauration pour l'année civile 2013 et le règlement (répartition des trimestres de demi-pension, conditions de remise d'ordre et de remboursement des soldes des cartes de restauration).

Tarifs des repas 2013 :

- Agents et surveillants : 2,54€
- Apprentis : 4,25€
- Professeurs : 4,80€

Voix délibératives : 18  
Pour : 18  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Les tarifs de restauration sont approuvés à l'unanimité.**

- Conventions :

Mme Zimmermann présente pour information les conventions suivantes :

Classe à PAC Ateliers d'écriture sept./nov. 2012 et janv./mars 2013 - Mme MATHUISIEULX

Ateliers d'illustration sept./nov. 2012 et janv./mars 2013 (AVL) - M. BOOS

Ateliers Théâtre - Petite fabrique d'histoires (AVL)

APPN Septembre 2012 :

- Canoé kayak "Canoé kayak club de l'Ill Sélestat"
- Escalade "Comité Départemental du Haut-Rhin de la Fédération Montagne et escalade"
- Equitation "Ecurie du Giessen"
- Voile "Centre nautique Marckolsheim"

EPS : Piscine des remparts 2012/2013 - Mairie Sélestat

EPS : Région et Ville de Sélestat : gratuité du stade municipal

UCPA : Contrat séjour Val Cenis Avril 2013

OMT : logiciels

SCHILLER : maintenance défibrillateur contrat 3 ans

OTIS : maintenance ascenseurs contrat 3 ans

#### **4. Rapport annuel du chef d'établissement**

M. le proviseur précise que le rapport annuel s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement actuel et que les services rectoraux souhaitent mettre en place une procédure uniformisée concernant la contractualisation et les projets d'établissement qui se déclinent à travers le projet académique. Le rapport annuel est projeté et commenté.

**Départ de Mme Haegeli à 17h25 - Départ de M. Poupeau à 17h30**

Voix délibératives : 16  
Pour : 16  
Contre : 0  
Abstention : 0

**Le rapport annuel est adopté est à l'unanimité.**

## 5. Carte des formations : demande d'ouverture du CAP Coiffure

Les sections de CAP coiffure du CFA connaissent une baisse régulière d'effectifs depuis plusieurs années, notamment en raison du développement de classes de brevets professionnels, davantage prisées par de nombreux maîtres d'apprentissage. La fermeture à court terme de la section du CFA semblant inéluctable, une réflexion a été engagée avec la fédération des coiffeurs du Bas-Rhin, visant à créer une section de CAP sous statut scolaire au lycée Schweisguth. Cette démarche pourrait permettre aux jeunes issus du Centre Alsace de pouvoir envisager une entrée en formation de coiffure sans pour autant être obligés de postuler dans les deux seules sections sous statut scolaire existant en Alsace, à Mulhouse et à Strasbourg.

## 6. Divers

- Les Dates des Contrôles en Cours de Formation en Education Physique et Sportive ont été présentées et approuvées à l'unanimité.

- M. Chenal présente le bilan de la rentrée scolaire.

- Mme Comau présente le bilan de l'APPN mis en place pour la première fois dans l'établissement. C'est un succès, bien qu'il y aient des points à améliorer.

- Sélestat candidate au label « Ville d'Art et d'Histoire » : Mme Deschamps-Dellenbach présente ce projet en précisant que la municipalité souhaite faire vivre son patrimoine. Elle souligne que la labellisation est un véritable levier économique car elle générera des emplois. La mise en œuvre de ce projet passe d'abord par un diagnostic territorial. La ville souhaite vivement impliquer les établissements scolaires, notamment par le biais d'un questionnaire. Ce questionnaire permettra à la ville de Sélestat de mieux connaître notre perception du patrimoine sélestadien et de mieux cibler nos attentes.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Proviseur lève la séance à 18h30 .

Sélestat, 17 octobre 2012

La secrétaire de séance,

Mireille Bucher

Le Président du Conseil d'Administration,

Christophe Steib

